

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Par trimestre,
Francs 11, pris au bureau.
Francs 13, franco à la poste

LE POLITIQUE.

Les abonnements commencent à toutes les époques.
Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis

SOMMAIRE. — Arrestation de l'évêque de Léon, agent secret de Don Carlos. — Bruits de mutations ministérielles. — Nouvelles d'Espagne. — Chambre belge. Adoption du projet de canal de Zelzete. — Première session du jury d'examen. — Chemin de fer. Pétition des habitans de Liège. — Nouvelles importantes de Paris et de Londres. — Ecole Industrielle de Liège. — Nouvelles et faits divers.

FRANCE.

Paris, le 17 avril. — On lit dans le journal *ministériel* :

« Le gouvernement ayant été averti que l'évêque de Léon devait traverser la France pour se rendre, sous un nom supposé, auprès de don Carlos, des ordres ont été donnés sur divers points du territoire, et on vient de recevoir la nouvelle qu'il avait été arrêté aux environs de Bordeaux. »

Nous ajouterons que M. Erro, autre agent de Charles V, a trouvé moyen d'échapper à la vigilance de la police de Toulouse et qu'on s'est emparé seulement de ses malles et de ses papiers.

(*Cour. franç.*)

— Si l'on en croit certains bruits, dit le *Messenger*, il serait question mais tout bas encore, d'une nouvelle combinaison ministérielle, où M. Pelet (de la Lozère) prendrait au ministère du commerce la place de M. Passy, dont certaines vues causent, dit-on, beaucoup d'embarras à M. Thiers. M. Pelet (de la Lozère) serait remplacé au ministère de l'instruction publique par M. Cousin. M. Sauzet verrait se doubler son ministère, et resterait ministre des cultes, tandis que M. Persil, à qui se rattachent quelques idées d'intimidation et de conservation, reprendrait le département de la justice et les sceaux.

— Il y a eu hier matin plusieurs arrestations de brocanteurs chez lesquels ont été faites des perquisitions par suite d'un mandat décerné par M. Zangiacomi, juge d'instruction, chargé de l'affaire du complot des poudres de la rue de l'Oursine.

— Le projet d'établir un camp dans les environs de Rocroy paraît abandonné définitivement; le colonel Apieck, chef d'état major de la première division militaire, est parti hier pour reconnaître les terrains disponibles aux environs de Compiègne et de Saint-Omer, et propres à l'établissement d'un camp.

— Un courrier vient d'arriver de France à Madrid. M. Mendizabal s'est rendu de suite au Prado. On croit qu'il s'agit de la coopération active de la France. Dans l'état où sont les choses personne n'y ferait d'opposition.

— On écrit de Madrid :

Le paragraphe 5 relatif aux affaires diplomatiques a été adopté aujourd'hui après une discussion qui a fourni à tous les orateurs le moyen de s'élever contre l'intervention en faveur de la coopération. M. Aversa-Galiano lui-même a parlé pour ce mode de secours, lui qui le repoussait jadis si énergiquement. Il est vrai que M. de Torreno était alors premier ministre. Les réponses de M. Mendizabal ont été fort obscures. Il a vivement engagé les bons citoyens à s'unir s'ils voulaient écraser les factieux.

VARIÉTÉS.

(Suite, voir notre n° 93.)

Esquisses historiques des différens corps qui composent l'armée française par Joachim Ambert, officier de dragons; 4 vol. grand inf°, orné de quinze grandes lithographies, par Ch. Ambert. — Degouy, éditeur, à Saumur.

Mais si les titres de l'infanterie sont gravés partout en caractères ineffaçables, les titres de la cavalerie peuvent à bon droit aller de pair. Si la phalange macédonienne a renversé l'empire des Perses, si la légion romaine a conquis le monde, si Oudinot avec ses grenadiers a mis en fuite la cavalerie anglaise, si le maréchal Soult a gagné la bataille de Toulouse avec ses fantassins, la cavalerie a pour elle la bataille de Zuortella, Dettingue, Fontenay, Laufelt, Courtray, Maestricht, Crevelt, Meinden; si l'infanterie est la prose de la guerre, la cavalerie en est la poésie. Donc salut aux carabiniers, ces poètes à bride abattue, qui ont eu si belle part à la bataille de Fleurus! Voltaire a chanté leur valeur à Dettingue; ils étaient à Laufelt, à Courtray, à Maestricht; Condé les commandait dans les plaines de Meinden. Salut aussi aux cuirassiers! Dix cuirassiers ont pris un jour deux pièces de canon et deux cents Anglais; un autre jour, à Lers, deux cuirassiers ont chargé cinquante Autrichiens et les ont faits prisonniers eux et leurs officiers.

— A la bataille de Dresde, vingt-quatre cuirassiers ont chargé un bataillon Autrichien dont ils ont pris le colonel; honneur, honneur aux cuirassiers!

Et le dragon, s'il vous plaît? D'abord M. Ambert est officier de dragons, et il aime les dragons comme ses enfans; et puis on ne saurait trop faire l'éloge des dragons. C'est un dragon qu'a terrassé Saint-Michel. Parlez-nous des dragons! c'est le titre par excellence chez nous. Ne dit-on pas — c'est un dragon de vertu — c'est un vrai dragon, et des enfans

— Voici un trait qui prouve, après bien d'autres, à quel point le chien s'attache à l'homme. Le capitaine hollandais Verdoez, dont la galiotte est un des trop nombreux bâtimens qui, dans la tempête du 28 mars, ont été brisés sur les côtes de Camaret, s'y sauva comme par miracle dans sa chaloupe, avec sa femme et son équipage. Son chien qu'il aimait beaucoup, vint à terre on ne sait trop comment; mais en arrivant, n'ayant pas vu son maître, il se mit à courir, l'œil hagard, la voix gémissante, et comme un être doué de raison qui viendrait de la perdre.

Après avoir battu la campagne pendant onze jours, il revint à Camaret, maigre, décharné, méconnaissable, cherchant toujours son maître et ne voulant recevoir aucune consolation de la part même des hommes de son équipage. Le capitaine Verdoez, prévenu de son retour, s'avança alors vers lui, et le pauvre chien tomba évanoui à ses pieds. Depuis qu'il l'a retrouvé, la gaieté et l'émbonpoint lui sont revenus, et il est prêt à braver encore avec lui les vents et les flots, comme s'il n'avait pas fait naufrage.

(*J. de Brest*, du 9 avril.)

BELGIQUE.

Bruxelles, 18 avril. — La bourse a été très animée et les cours bien tenus, le prix de la dette active (Ardoin) a été constamment de 47 1/2 à 5/8 au comptant 3/4 à terme. Le paiement du coupon est assez assuré pour trouver des acheteurs au pair. On dit la cote de Londres en hausse, celle d'Amsterdam de hier vient avec une amélioration de plus de 1 p. c. Des lettres de Madrid du 8 annoncent l'adoption de l'adresse dans un sens favorable à M. Mendizabal. Au passage des courriers porteurs de cette nouvelle les deux armées christine et carliste étaient aux prises sur toute la ligne, l'avantage était du côté de Cordova.

Un correspondant bien informé de Londres dit que l'intervention de l'armée anglaise est complètement décidée, les préparatifs de départ se font avec activité dans tous les ports, si l'occupation des places fortes, le concours de la flotte ne suffisent pas pour vaincre le prétendant, après un délai fixé la France coopéra activement.

Après la cote on est encore mieux, 47 3/4 7/8 argent.

(*Mercur.*)

Bourse de Paris du 16. — La baisse avait continué hier dans la coulisse après la fermeture du parquet, sans toutefois qu'aucune nouvelle expliquât ce mouvement rétrograde. Mais il paraît que les coulissiers s'étaient trop hâtés de prendre peur, car la rente, quoique lourde, s'est bien tenue aujourd'hui. La rente active a continué à fléchir jusqu'à 46 1/4. Le retard qu'on met à annoncer le paiement du dividende du premier mai semblait la principale cause de cette baisse, cependant on a dit plus tard que l'avis officiel sera publié lundi prochain, et cette nouvelle fait remonter à 47 1/8.

Lied bruxellois du 18 avril. — (9 heures du soir.)

Esp. Ardoin.	47 1/4 A.
Passive.	15 A.
Nouv. dito.	22 1/4 A.

tapageurs, ce sont de petits dragons, et du diable en personne, ne dit-on pas: le dragon infernal! l'origine des dragons est douteuse. Selon les uns ce fut le maréchal de la Ferté qui fut le créateur des dragons en 1653, la mémorable année où Turenne battit le prince de Condé et don Juan. Cependant il est certain qu'en 1648, le 19 mai, les dragons payaient de leur personne dans les champs de Rocroy, cette première victoire du jeune duc d'Enghien. Les dragons tenaient l'aile droite, et ce fut par leur secours que fut brisée cette formidable infanterie d'Espagne commandée par le brave comte de Fontaine, comme dit Bossuet, redoutable tour qui savait réparer ses brèches. Savez-vous qui était colonel des dragons en 1648? c'était M. de Lauzun, le beau Lauzun, qui fut presque le cousin du roi. — Hélas! hélas! les dragons étaient aussi dans les Cévennes à la révocation de l'édit de Nantes, et c'étaient de terribles missionnaires.

En arrivant dans la Saintonge,

Hélas, grand Dieu!

Nous n'y trouvâmes point d'église,

Pour prier Dieu!

Ainsi chantaient-ils. Malheureusement ils ne se contentaient pas de chanter.

Tous les grands noms de France ont tenu à honneur de servir dans les dragons, comme le beau Lauzun. Les Brissac, les La Ferté, les Boufflers, les Guiche, les Coigny, les Belle-Isle, voilà des dragons! Bien plus, le chanteur d'Estelle et de Némorin, le poète de Gonzalve de Cordoue, le chevalier de Florian, mort de chagrin en 94, et il y avait de quoi, était un officier de dragons. Le sabre, la lyre et la houlette dans le même faisceau!

Il y avait autrefois dragons-Condé, dragons-Bourbon, dragons-Conti, colonel-dragons, royal-dragons, dragons-Dauphin, dragons-Penthièvre, Lorraine-Dragons, mestre-de-

camp-général-dragons, Angoulême-dragons, dragons-d'Artois, dragons-Monsieur, dragons de Chartres, Mailly-dragons, Orléans-dragons, dragons du roi; il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais trop de dragons!

PREMIÈRE SESSION DES JURYS D'EXAMEN.

Chaque jury a procédé à ses examens avec autant d'impartialité que de véritable aptitude. On craignait que les interrogatoires ne fussent pour quelques jurés que l'occasion de montrer du savoir, et pour d'autres un moyen de venir siéger silencieusement pendant quelques heures chaque jour autour d'un tapis vert. Du reste, on pensait que les questions seraient mal posées, de nature à embarrasser les élèves, et souvent dirigées dans un sens différent de celui dans lequel ils auraient fait leurs études.

Il n'en a point été ainsi: les questions ont été telles qu'elles permettaient à l'élève de montrer ses connaissances et à l'examineur de les apprécier.

Une juste sévérité a présidé aux jugemens des jurys, particulièrement pour les grades inférieurs. Ils ont pensé, avec raison que, si l'on se trouvait dans la nécessité de rejeter un jeune homme pour inaptitude, il valait bien mieux l'arrêter au début d'une carrière qui ne lui offrait pas de chances de succès, que d'attendre, pour la lui fermer, qu'il eût consumé les plus belles années de sa jeunesse et souvent une partie de son patrimoine dans des études pour lesquelles la nature ne l'avait point disposé.

C'est ainsi que le jury, pour le grade de candidat en science, a rejeté tous les aspirans qui s'étaient présentés. En effet, de quel danger ne serait pas, dans la société, un médecin qui ignorerait des sciences dont la loi exige la connaissance avant de commencer les études médicales? Un médecin qui ne saurait ni les mathématiques, ni la physique, ni la chimie, etc., ne pourrait jamais se tenir au courant des progrès de son art: il serait exposé à des erreurs toujours funestes à ses malades.

Nous applaudissons donc à cette sévérité et nous engageons les membres de ce jury, qui ont fait preuve d'indépendance et de courage, à persister dans cette voie malgré les désagréemens qu'on tenterait de leur susciter.

Quelques jeunes gens ont essayé, pendant les séances du jury, des démonstrations tout à fait déplacées.

camp-général-dragons, Angoulême-dragons, dragons-d'Artois, dragons-Monsieur, dragons de Chartres, Mailly-dragons, Orléans-dragons, dragons du roi; il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais trop de dragons!

En 1797, le général Hoche rétablit les brigades de dragons. Le dragon se bat à pied et se bat à cheval; aussi bien à pied qu'à cheval. Quel éclat ils ont jeté dans les guerres d'Espagne! Ils firent miracle au passage de l'Adige. En 1814, ils se montrèrent à Nangis et Provins ce qu'ils avaient été en Espagne. Vous savez tous la chanson des dragons :

Ils n'ont pas besoin de gros talons

Pour enfoncer les escadrons

Les dragons!

Comme aussi salut aux lanciers! Ils ont pour eux l'antiquité la plus reculée. La lance est de toutes les armes la plus ancienne, après la pique. La lance est la fille aînée de la pique; la baïonnette est la fille de la lance; or, je ne sais plus qui prétendait qu'après tout, le fusil n'était qu'un porte-baïonnette! Autrefois, tout lancier était gentilhomme; ils étaient montés sur de grands chevaux de bataille aussi nobles qu'eux, mais peu à peu il n'y eut plus assez de beaux chevaux et surtout assez de gentilshommes, pour que l'armée pût avoir toujours ses lanciers au grand complet. Arriva ensuite la mort tragique de Henri II, frappé par la lance de Montgomery, ce qui porta un grand coup à cette arme, et par contre-coup à la cavalerie. Car c'est Montgomery et Lanoue qui l'ont dit les premiers: le glaive est l'arme naturelle de la cavalerie; le pistolet et la carabine sont des joncs entre les mains d'un homme à cheval; comme aussi le galop c'est l'allure de la cavalerie. Quant à l'officier de cavalerie, le général Foy lui fait une très belle part dans la mêlée: « Après les qualités nécessaires au commandant en chef, le talent de la guerre le plus sublime est

Ce n'est pas avec des trépigemens et des sifflets que l'on prouve ses connaissances. Nous savons d'ailleurs de bonne part que le plus grand nombre des aspirans qui s'étaient présentés pour les sciences, ne l'avaient fait que contrairement aux conseils de leurs professeurs qui ne les avaient pas jugés capables encore de subir l'examen.

C'est une des conséquences de la liberté de l'enseignement à laquelle l'institution du jury viendra porter remède.

On se dispense de suivre assidument les cours de son professeur, parce que ce n'est pas lui qui doit interroger; et l'on se prive de tout l'avantage que l'on pourrait retirer de leçons, dans lesquels l'expérience du maître ôte à l'étude tout ce qu'elle a d'aride et d'inutile, pour ne choisir que l'indispensable, au moyen d'une bonne méthode, qui vous mène directement au but.

Les différens jurys ont eu à examiner cent quinze aspirans répartis de la manière suivante :

Faculté de philosophie et des lettres : Trente-deux aspirans au grade de candidat. C'est le premier degré pour arriver aux études de jurisprudence, et au grade de docteur en philosophie.

Pour ce dernier grade il ne s'est pas présenté d'aspirant, et nous pensons qu'il en sera longtemps ainsi.

Faculté des sciences : Sept aspirans au grade de candidat. C'est le premier degré pour arriver aux études médicales.

Il ne s'est présenté personne pour les sciences naturelles, ni pour le grade de docteur, nous pensons également qu'il en sera longtemps de même, parce que ces grades sont inutiles.

Faculté de droit : Vingt sept aspirans au grade de candidat; onze au grade de docteur.

Faculté de médecine : Trois aspirans pour le grade de candidat; douze pour le premier examen du docteur, onze pour le deuxième examen. Cinq pour le doctorat en chirurgie et en accouchemens, et sept pour le doctorat en accouchemens.

Parmi les jeunes gens qui ont obtenu les grades académiques, plusieurs ont fait preuve d'une grande intelligence en subissant leurs examens d'une manière remarquable.

Cependant le jury, dans l'appréciation du mérite des examens a usé d'une grande réserve, en n'accordant aux meilleurs examens que le deuxième degré de mérite. Le premier ne sera décerné qu'à ceux qui par la suite, feront preuve d'une capacité extraordinaire.

Reste maintenant à voir de quelle manière les secours que le gouvernement peut, en vertu de la loi accorder aux études, seront distribués entre les différens établissemens d'enseignement supérieur. Dans cette circonstance, le rôle du jury se borne à donner un avis. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, pour que cet avis du jury pût être de quelque importance il faudrait qu'il fût mis à même de juger, autrement que sur les pièces produites, le mérite relatif des postulans. Il n'y a que le concours entre les aspirans aux bourses qui puisse amener une distribution équitable; sans cette mesure, elle sera nécessairement entachée de partialité, quelque soin que l'on mette à peser les titres respectifs de chacun.

— Le célèbre pianiste Kalkbrenner est arrivé hier à Bruxelles. On espère qu'il y donnera au moins un concert. La réputation européenne de cet artiste lui assure de nombreux auditeurs.

— Le nombre de voyageurs qui ont parcouru le chemin de fer pendant le mois de mars s'est élevé

» celui du général de cavalerie. Eussiez-vous un coup d'œil
» plus rapide, et un éclat de détermination plus soudain que
» le coursier emporté au galop, ce n'est rien, si vous n'y
» joignez la vigueur de la jeunesse, de bons yeux, une
» voix retentissante, l'audace d'un athlète, et l'agilité d'un
» centaure.

Voulez-vous de grands noms de lanciers, en voici : Ney, Richepanse, Murat, Lasalle, Kellerman, Montbrun. — Et choisissez si tu l'oses!

Procella equestris! la tempête à cheval, dit l'écriture. Mais déjà s'éloignent les flammes azurées de la lance; laissez-leur la bride sur le col, vous les retrouverez toujours aussi hautes et dans le même chemin que le panache de Henri-le-Grand. Voici venir maintenant d'un pas non moins léger, chasseurs à cheval. Depuis les amazones jusqu'aux chasseurs d'Afrique, quelle échelle de gloire et de combats à parcourir! Paladins, hommes d'armes, reîtres, fusiliers à cheval, chasseurs combattant dans les rangs des houzards-chasseurs à cheval à bonnets à poils (1810), chasseur à cheval en schako (1825). Les chasseurs à cheval ont été les plus faciles à monter, à recruter et à dresser; ils ont rendu le plus de services à la guerre, ainsi parle le général Foy. Les chasseurs à cheval se sont battus en Amérique pour la liberté, en Europe pour l'honneur et l'indépendance du peuple français.

L'Espagne le Portugal, l'Allemagne, la Saxe, les ont vus toujours parmi les mieux faisans. En 1812, le capitaine Shée, à la tête de ses cavaliers, a délivré le général Foy, enveloppé par deux régimens anglais. — Un cavalier nommé Bastien, tombé dans un camp ennemi, se fait tuer plutôt que de se rendre. Joseph Bastide, chasseur du 15^e régiment, brise son sabre sur la tête d'un colonel ennemi et le fait prisonnier de ses deux bras. — Le chasseur Blondeau passe l'Inn à la nage et sur le bord opposé, il fait prisonniers trois dragons de la Tour (des dragons!) qu'il ramène pri-

à 34,000. Dans les dix premiers jours seulement il s'est élevé à 14,000. On voit qu'à mesure que le beau temps revient le nombre des voyageurs augmente considérablement. Nous devons dire que l'administration fait de son mieux pour être agréable aux voyageurs; elle vient de faire construire des wagons couverts d'une forme nouvelle, où l'on monte bien plus commodément, et dont les bancs sont fort bien rembourrés. (Eman.)

LIÈGE, LE 19 AVRIL.

CHEMIN DE FER.

Pétition des habitans de la ville de Liège.

Voici la pétition adressée par les habitans de la ville de Liège à MM. les bourgmestre et échevins, contre le projet qui fait passer le chemin de fer par le village d'Angleur :

« Messieurs, invités à prendre communication du rapport fait à M. le ministre de l'intérieur par MM. les ingénieurs Simons et de Ridder, concernant la direction à donner à la partie du chemin de fer, située entre Liège et Chaudfontaine, nous avons vu, avec autant de surprise que d'inquiétude, et disons le, avec un sentiment de douleur que vous partageriez, que l'on cherche à substituer à une direction qu'une loi expresse lui a assignée et que nous pensions décidément acquise à cette route, un projet qui aurait pour résultat d'en isoler les quartiers les plus populeux de la cité et où résident les véritables élémens de l'industrie liégeoise.

L'objet de ce plan malencontreux tend à faire passer le chemin de fer par Angleur au lieu de le rendre immédiatement accessible à tous les habitans de la ville et des localités environnantes en le dirigeant vers Grivegnée.

Il nous semble que MM. les ingénieurs chargés de ce travail ont fait une entière abnégation du principal avantage des grandes communications ouvertes à la circulation et dont l'utilité n'est réellement efficace que pour autant qu'elles sont largement appliquées aux divers points du pays.

La ligne par Angleur est à peine tangente aux confins de la ville, tandis qu'à l'aide d'une courbe insignifiante que les locomotives parcourraient en moins de deux minutes, la route en fer traverserait une partie de la ville et offrirait entre Grivegnée et le nouveau pont de la Boverie, une gare d'évitement centrale où arriveraient en ligne droite les produits manufacturiers des quartiers de l'Est, du centre et du Nord de la ville, ainsi que les minerais des nombreuses houillères, disposées en échelons, sur les deux rives avalantes de la Meuse depuis Vivegnis jusqu'à Wandre.

Par un heureux concours de circonstances, les mêmes intérêts réclament la même direction pour les communes de Grivegnée et Chénée, ce résultat naît d'une disposition topographique par suite de laquelle les établissemens industriels qui se succèdent de Liège à Chaudfontaine sont en général situés sur la rive droite de la Vesdre, cette observation suffit, à elle seule, pour faire ressortir la flagrante anomalie qu'il y aurait à établir le chemin de fer sur la rive opposée.

MM. Simons et de Ridder n'ont pas méconnu les avantages qui résulteraient de ce système, mais par suite d'une préoccupation qu'on a peine à s'expliquer, ils ont pensé que la direction par Angleur serait surtout favorable aux établissemens situés en amont de la Meuse; Nous sommes heureux de pouvoir les dépersuader à cet égard par les témoi-

sonniers eux et leurs chevaux. — C'était un grand soldat. Après notre belle conquête d'Alger, quand il fallut opposer quelque chose à ces nuées de cavaliers arabes, légers et pillards, on dit aux chasseurs d'Afrique : — En avant! Et depuis lors, le chasseur d'Afrique a toujours été : en avant.

Mais si le chasseur à cheval est plus utile, le houzard est plus brillant. Le houzard est le soldat des femmes. Elles aiment ce bruit, cet éclat, ces moustaches, ces broderies et ces chansons d'amour.

C'est surtout au houzard qu'on pourrait appliquer ces vers d'Armide :

Croirait-on qu'il fut né seulement pour la guerre?

Il semble être fait pour l'amour!

Ou bien encore cette chanson, avec une légère variation :

Enfant chéri des dames,

Il est en maint pays

Fort bien avec les femmes,

Mal avec les maris.

Il y a plusieurs espèces de houzards :

Le houzard Charlet, qui sent le vin, le tabac, l'écurie, et voilà!

Le houzard Scribe, — beau, bien fait, musqué, paré, éperonné, qui hérite d'un oncle, qui épouse une nièce et qui chante des couplets.

Enfin, le houzard Charlet Scribe, fumant sa pipe et faisant danser les jolies filles; chantant avec un égal succès la chanson et la romance; passant avec la même facilité de la grande dame à la grisette, de l'eau-de-vie au vin de Champagne, du bivouac au salon. Il paraît en résumé que c'est là le véritable houzard.

Dolman bleu de ciel, pelisse bleu de ciel, tresses blanches, gilet écarlate, bottes hongroises et pantalon vert.

— Dolman bleu maron — gris argentin — bleu de roi — écarlate — vert foncé. — Tresses jonquilles, tresses jaunes

des principaux industriels du vallon de Jemeppe qui se sont empressés de joindre leurs réclamations aux nôtres pour faire abandonner un plan qui leur deviendrait nuisible sous de nombreux rapports.

Quelle que soit, en effet, la direction que l'on adopte, les propriétaires de ces établissemens seront toujours obligés de construire à leurs frais un chemin de fer susceptible de communiquer en tout tems à la station principale.

La dépense de ce travail, pour le cas où il serait dirigé vers Angleur, deviendrait exorbitante, non-seulement par le prix élevé des propriétés sujettes à l'expropriation, mais surtout par l'absence des remblais qui devront s'effectuer à une élévation de plusieurs mètres sur toute l'étendue de ce prolongement; ajoutez à ces inconvéniens, celui qui résultera de l'entretien nécessairement coûteux d'un chemin exposé pendant l'hiver à de fréquentes inondations.

Ces inconvéniens disparaissent en faisant aboutir cette communication au *Beau Mur*; le chemin se trouve assis sur une surface, pour ainsi dire plane et où abondent du reste, les matériaux nécessaires au nivellement.

Par cette dernière combinaison, cette route de jonction atteint une destination doublement utile, vu qu'elle communiquera à la fois au chemin de fer et à la ville de Liège avec laquelle ces établissemens sont incessamment en relation.

Un seul établissement industriel, une manufacture de zinc, dont l'exécution n'est encore qu'un projet, paraît être intéressé à ce que la direction soit prise vers Angleur, mais nous ne pouvons nous faire à l'idée qu'on consente jamais à faire fléchir les vœux d'une population de 60 mille habitans, d'une ville toute peuplée d'industriels devant l'exigence de l'intérêt personnel; cette supposition, messieurs, serait outrageante pour le gouvernement.

Alors que tous les intérêts de convenance et de position concourent à ce que le chemin de fer se dirige vers Grivegnée, l'on est naturellement porté à croire que MM. les ingénieurs se sont décidés à abandonner ce plan par le motif qu'il nuirait à l'ensemble et à l'économie des travaux qui se rattachent au chemin de fer, ce point de la discussion soulève une question que nous examinerons avec d'autant plus de réserve qu'elle semble être du ressort exclusif des hommes de l'art.

Messieurs les ingénieurs avouent que la dépense serait égale pour l'une et l'autre direction : cette hypothèse déjà favorable à l'objet de notre demande acquerra un nouveau degré d'importance si l'on prouve que les frais de construction sont réellement moins élevés en admettant la direction par Grivegnée.

Pour parvenir à cette démonstration, nous nous bornerons à faire remarquer qu'il résulte des calculs de MM. les ingénieurs qui se sont occupés de la levée des plans que la dépense exigée en grande partie pour la construction du chemin de fer se dirigeant par Grivegnée a été calculée d'après le tracé d'une route à double voie, alors que les frais de construction de la route passant par Angleur n'ont été supputés que pour un chemin à simple voie.

Telle est la disposition du terrain, que du côté de Grivegnée, la double voie s'obtiendra à peu de frais vu que les déblais qu'exigera le nivellement de la première voie comblerait l'espace nécessaire à la seconde; par Angleur, au contraire, un double chemin est impraticable sur les divers points où le vallon se trouve trop étroitement encaissé.

tresses citron, tresses rouges; pelisse écarlate, gilet garance, — en un mot, les couleurs les plus coquettes, les formes les plus élégantes, les ornemens les plus recherchés, et avec cela beaucoup d'esprit, de verve, de cœur et d'entrain; voilà le houzard!

Il faut que je m'arrête, et je vous assure que c'est à mon grand regret, car rien ne me plaît et ne m'amuse comme cette revue pleine de gaieté, de toutes les forces militaires de la France. M. Ambert a fait là un noble livre, simple et rempli de faits, d'une instruction neuve et d'une forme amusante. Il n'a rien oublié de ce qu'il avait à dire. Ainsi après avoir fait l'histoire des différens corps de l'armée, il fait l'histoire de l'artillerie, qu'il a écrite d'un bout à l'autre, depuis l'exercice du polygone jusqu'à la prise d'une citadelle; le génie vient ensuite qui trace les plans, qui étudie le terrain; le génie, c'est l'âme de l'attaque et le nerf de la défense, dit le général Foy; enfin, dans un dernier chapitre, l'auteur met en présence les invalides et les écoles, le jeune soldat qui commence et le vieux soldat qui finit, la gloire passée et la gloire à venir, le boulet qui a touché le but et la balle qui va partir; on n'a pas plus de goût, plus de bon sens et plus d'esprit.

En résumé, ce livre est un beau livre, bien pensé et bien écrit. — Cette histoire est une grande histoire simple et vraie. — Cet officier de Saumur est un noble et laborieux jeune homme qui se sert de la plume en homme d'esprit, de la parole en homme de talent, et de l'épée en homme de cœur.

Quant au luxe de ce volume, à la beauté de l'impression et au fini des lithographies, je ne m'y arrêterais peut-être pas, si ce livre n'avait été tout-à-fait composé, imprimé, dessiné, lithographié et gravé dans la ville de Saumur : à laquelle ce livre fait d'autant plus d'honneur, que cette bonne ville de Saumur n'était connue jusqu'à présent que par la beauté de son école de cavalerie, l'excellence de ses cavaliers et de ses vins.

Cependant l'avantage d'un chemin de fer à double voie, qui déjà se fait pressentir, deviendra une nécessité dès que cette grande communication dont les ramifications ont une destinée européenne, aura pris tout son développement.

A côté de cette éventualité décisive à elle seule, d'autres considérations viennent se grouper en masse.

Les terrains situés dans le vallon d'Angleur sont généralement accidentés, toute l'étendue assignée à la circulation des locomotives doit être exhaussée de sept à huit mètres, et les matériaux nécessaires à ces remblais ne pouvant être empruntés qu'aux terres de première qualité appartenant à MM. Nagelmackers, Vissoul et Desoer, il en résultera que la nature essentiellement meuble de ces terres formera un exhaussement dont la surface et les talus seront attaqués par les eaux pluviales, tandis que la base sera minée par l'action incessante des crues d'eau d'autant plus impétueuses qu'elles proviendront de trois rivières réunies.

Nos craintes peuvent même aller plus loin, alors qu'une première irruption du bras de l'Ourte dit Forchu-Fossé, a détruit en quelques heures l'empiérement construit pendant l'automne dernier pour contenir dans son lit les eaux de cette rivière.

Ces inconviens s'augmentent encore de la mutilation que subirait la belle vallée d'Angleur qui serait coupée en tout sens par le canal de l'Ourte, le chemin de fer, et par une tranchée de 40 à 50 mètres indispensable à l'extraction des remblais; tranchée qui bientôt serait envahie par les eaux dont le séjour convertirait en prés marécageux ces campagnes recouvertes de l'humus le plus productif de nos environs.

La direction par Grivegnée remédie à tous ces inconviens; de ce côté la route se développe le long des collines où les déblais se feront avec d'autant plus d'économie qu'ils serviront, soit à niveler l'espace destiné à une seconde voie, soit à former des plat aux pour l'établissement des stations.

Loin de stériliser et de morceler les terrains de la Boverie, le chemin de fer contribuera au contraire à la régulariser et à leur donner une valeur considérable: c'est le point vers lequel Liège cherche aujourd'hui à s'étendre.

Nous ne pouvons penser qu'une distance de 1,500 mètres qui se résume en un détour de moins de deux minutes, puisse justifier l'adoption d'une direction qui rencontrerait les plus grands obstacles. Placés dans une position réellement inquiétante, messieurs, nous vous prions de solliciter d'urgence auprès du gouvernement, la réprobation d'un projet qui attaquerait au cœur les intérêts industriels et commerciaux de la ville; détournez par tous les moyens qui sont en votre pouvoir un événement dont l'accomplissement serait pour nous une véritable calamité.

Liège, le 18 avril 1836.

Suivent les Signatures.

Les louvanistes apprécient comme les liégeois les avantages du contact de leur ville avec le chemin de fer. Voici ce que nous lisons aujourd'hui dans les journaux de Bruxelles: « Les habitants de Louvain, signataires de la pétition au roi, pour obtenir le passage du chemin de fer par leur ville, se réuniront aujourd'hui lundi au local du tribunal de commerce, pour nommer une députation qui se rendra de leur part auprès du roi. »

Voici des nouvelles fort importantes de Londres: « Une discussion très-vive a eu lieu à la chambre des lords. Dans la séance du 15, lord Londonderry a sommé lord Melbourne de déposer sur le bureau les pièces relatives à la coopération de la flotte de lord Hay avec les armées espagnoles contre don Carlos. Malgré sa promesse de la veille, lord Melbourne s'est refusé à les communiquer, prétendant que ce serait impolitique et que la publicité donnée à de pareils documents nuirait aux projets que l'on avait pu former pour assurer l'exécution des plans conçus en vertu des traités de la quadruple alliance en faveur de la reine Christine. Il a dit que certes on pourrait regarder la coopération anglaise comme une intervention, mais qu'il ne croyait pas être sorti des bornes assignées par le traité de la quadruple alliance. Lord Londonderry a insisté pour savoir si la France était aussi engagée que l'Angleterre dans la voie de l'intervention. Il a prétendu qu'en vertu du traité invoqué par le premier ministre, la France devait agir de concert avec l'Angleterre. Lord Melbourne s'est refusé de donner aucune explication à ce sujet. La motion de lord Londonderry, mise aux voix, a été rejetée et la discussion en est restée là. Mais si on rapproche le silence après coup de lord Melbourne, les nouvelles reçues de France de l'ordre donné aux vaisseaux qui garnissent la rade de Toulon, de partir sur-le-champ; si surtout on ajoute foi aux bruits

qui prêtent à cette flotte, la destination des côtes d'Afrique, où elle doit prendre des troupes pour les verser sur les côtes de l'Espagne, on s'expliquera facilement le motif de la réserve du ministre anglais et les explications tortueuses de M. Mendizabal, sur la différence qu'il prétend exister entre la coopération et l'intervention.

— Au moment où nous avons à enregistrer le succès de tant d'artistes belges, nous nous empressons de payer notre tribut à l'un de nos compatriotes qui vient de recueillir de nouveaux lauriers devant l'une des assemblées musicales les plus distinguées de la capitale de la France.

On écrit de Paris:

« M. Servais, violoncelliste belge, auquel la société libre des beaux-arts avait déjà voté une médaille d'enthousiasme, il y a deux ans, vient d'obtenir à l'athénée musical un succès décisif et complet. Cette fois encore une médaille d'or a été frappée en son honneur, et M. George Onslow, chargé de la lui offrir, lui a remis en même temps une lettre très-flatteuse. » (Observateur.)

— Un journal de Gand rapporte que, dans la nuit d'avant-hier, un événement des plus affreux est arrivé dans un cabaret à Eccloo. La servante s'était enfermée dans sa chambre, et ses maîtres ont été obligés d'enfoncer la porte. La malheureuse était accouchée et... privée de vie: l'enfant, tué par sa mère, avait été caché dans un tiroir.

(Constitutionnel des Flandres.)

— Le Times du 2 mars dernier contenait une lettre attribuée à M. de Souza Canavarro, lieutenant de cavalerie en Portugal, dans laquelle M. Canavarro déclare au prince Ferdinand de Saxe Cobourg qu'il aimait éperdument la reine dona Maria, qui avait bien voulu jeter les yeux sur lui. Il ajoutait qu'il ne souffrirait pas que le prince épousât la reine et que la reine l'avait trahi. M. Canavarro vient d'adresser au Times une lettre dans laquelle il affirme, sur l'honneur, que la lettre qui lui a été attribuée est un tissu de calomnies. Le Times prétend, qu'en insérant cette lettre, il a eu soin de déclarer qu'il la regardait comme une conception mignolisante. Nos journaux orangistes s'étaient empressés de reproduire cette lettre.

* * On lit ce qui suit dans un journal de cette ville en date du 16 courant:

Nécrologie. — La mort vient d'enlever un de nos plus estimables concitoyens, M. d'Aubremont, ancien juge d'instruction au tribunal civil de Huy. Parvenu à un âge très-avancé il a succombé avant-hier à une longue et douloureuse maladie. Son intégrité dans les fonctions publiques qu'il a remplies pendant près d'un demi siècle, ses vertus privées, la constante aménité de son caractère, le font vivement regretter de tous ceux qui l'ont connu, personne n'a eu plus d'amis sincères que M. d'Aubremont, parce que personne plus que lui ne joignait aux qualités du cœur, celles qui font naître et perpétuent l'amitié.

ÉCOLE INDUSTRIELLE.

La régence de Liège, voulant donner à l'École Industrielle toute l'extension que réclament le zèle des ouvriers qui la fréquentent et l'importance croissante de l'industrie, vient d'augmenter le cadre des cours qui y seront enseignés, en transformant son école du soir en École Industrielle préparatoire, destinée également aux ouvriers. C'est dans cette dernière école, située à la Halle aux Viandes, et qui n'est que la première section de l'École Industrielle, que les ouvriers de tout âge pourront puiser la connaissance complète de l'arithmétique, s'initier à la géométrie, en même temps qu'ils se perfectionneront dans la lecture, l'écriture et la langue française. Le cours de dessin linéaire de l'École Industrielle sera d'ailleurs ouvert aux élèves de l'école préparatoire sachant lire, écrire et les quatre premières règles de calcul.

De cette manière, les leçons de mathématiques, de physique, de chimie et de minéralogie, données à la Halle des Drapiers, ne s'adresseront plus qu'à des élèves possédant l'arithmétique et les éléments de la géométrie, les professeurs pourront s'étendre autant qu'il convient sur les nombreuses et importantes applications que reçoivent, dans les arts et les constructions de tout genre, la géométrie ordinaire et des courbes, la géométrie descriptive, la mécanique, la chimie, la physique et la minéralogie.

Pour assurer ce résultat et prévenir le découragement des élèves, aucun d'eux ne sera admis à un cours, s'il ne justifie, par un examen, qu'il possède les éléments nécessaires pour le suivre avec fruit.

L'unité de surveillance et de direction exercée sur ces deux sections de l'École Industrielle; l'harmonie qui règne entre des professeurs animés d'un même esprit et désirant au même degré la prospérité de l'établissement; la liaison qu'ils auront soin

d'observer sans cesse entre les diverses parties de leurs cours respectifs; le bon sens et le zèle de nos nombreux ouvriers, leur amour pour les sciences utiles; l'appui éclairé que prête à leurs efforts une administration qui, pour hâter leurs progrès, ne recule devant aucun sacrifice; tout promet à cette institution des succès proportionnés à l'active sollicitude qui a présidé à sa création, à la sagesse des vues qui en guident le développement.

Les élèves qui désirent fréquenter les cours de l'École Industrielle peuvent se présenter demain mardi, 19, et les jours suivants, au local de la Halle des Drapiers, dès 6 1/2 heures du soir, ils seront examinés par les trois professeurs de l'École réunis en commission. Pour cette fois, on n'exigera que la connaissance de l'arithmétique, outre la lecture et l'écriture. Ceux qui ne seraient pas assez avancés pour répondre sur l'arithmétique tout entière auront le moyen d'apprendre ce qui leur manque, en se rendant aux leçons de l'École Industrielle préparatoire, à la Halle aux Viandes.

Liège, le 18 avril 1836.

Le président de la commission de surveillance,

L. JAMME.

Le secrétaire, H. GUILLERY.

VILLE DE LIÈGE.

Le collège des bourgmestre et échevins, prévient les membres qui composaient les ci-devant chambres de Saint-André et de Saint-Martin, leurs héritiers ou représentants qui justifieront de leurs droits, qu'à dater du 24 de ce mois, chaque membre de la ci-devant chambre Saint-André, pourra toucher une somme de fr. 7 99 et chacune de ceux de celle de Saint-Martin, fr. 129 67 chez le receveur de la ville pour tantième sur les recettes faites par la ville sur les arriérés inclus le 17 octobre 1808 des revenus de ces chambres.

Ces distributions peuvent se faire parce qu'on a remis à l'administration les anciens comptes de recettes et distributions pour ces deux chambres; elle a pu, par ces pièces, s'assurer que les ci-devant chambres de St-André et de St-Martin n'avaient aucune dette à leurs charges et que la distribution des revenus se faisait également entre tous les membres qui composaient chacune de ces deux chambres.

Les personnes qui ont en leur possession les registres aux récé et aux recettes des ci-devant seize chambres de la cité de Liège, sont priées de les remettre le plus tôt possible à l'hôtel de ville, bureau de la comptabilité; aussitôt que l'administration sera en possession de ces registres, elle fera payer le tantième qui peut revenir à des membres de ces chambres comme elle le fait dès-à-présent pour les chambres de St-Etienne, de St-André et de St-Martin.

SOCIÉTÉ POUR L'ENCOURAGEMENT DES BEAUX-ARTS.

L'assemblée générale, dans sa séance d'aujourd'hui 17 avril, a pris les décisions suivantes:

1^o La commission administrative réunie au jury consultatif, désignera trois des plus beaux tableaux exposés au salon qui va s'ouvrir dimanche prochain, 24 de ce mois, pour être lithographiés par les meilleurs artistes; ces lithographies seront successivement délivrées aux souscripteurs, l'une pour 1835, l'autre pour 1836, la troisième pour 1837, en nombre égal, pour chacun, à celui de ses actions; chaque exemplaire portera le cachet de la société, et la pierre sera brisée aussitôt après le tirage.

Cette décision ne modifie en rien l'article 16 du règlement constitutif qui statue que les associés reçoivent trois billets de loterie pour chaque action annuelle.

2^o Les sociétaires seront admis à fréquenter le salon gratuitement pendant toute la durée de l'exposition.

3^o Les sociétaires sont invités à se réunir en assemblée générale jeudi prochain 21 de ce mois, à cinq heures de l'après-dîner, dans la salle des séances du conseil, à l'hôtel de ville, à l'effet de compléter la commission administrative, par la nomination de deux membres.

D'après l'art. 3, § 2 du règlement constitutif, la nomination des membres de la commission n'appartient qu'aux associés, qui sont propriétaires de deux actions au plus au moment de l'élection.

Sont propriétaires de deux actions les sociétaires qui ont souscrit pour 1835 et 1836, comme ceux qui prendraient des actions pour 1836 seulement.

Liège, le 17 avril 1836.

Le président de la Société, L. JAMME.

Le secrétaire, H. GUILLERY.

RÉGENCE DE LIÈGE. — AVIS.

En foussement des animaux morts.

Les personnes qui seraient d'intention soit de vendre, soit de donner à bail une parcelle de terrain situées dans l'une des parties rurales de la commune, à l'effet de servir à l'ensevelissement des animaux morts, sont invitées à remettre par écrit leurs offres à la régence.

A l'hôtel-de-ville, le 15 avril 1836.

Le président du collège, Louis JAMME.

Par le collège, le secrétaire, DEMANY.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE, DU 17 AVRIL.

Décès: 4 garçons, 2 filles, 1 homme, 1 femme, savoir: Pierre Thomas Nicolai, âgé de 73 ans, premier président de la cour d'appel, place St. Pierre, célibataire. — Marie Françoise Docteur, âgée de 57 ans, négociante, rue Souverain-Pont, épouse de Joseph Dumoulin.

Du 18 avril. — Naissances: 2 garç. 7 filles.

Décès: 2 garçons, 3 filles, 2 hommes, 3 femmes savoir: Pierre Nicolas Jombar, âgé de 88 ans, prêtre, rue du Crucifix. — Gery Brichard, âgé de 31 ans, soldat au premier régiment de ligne, célibataire. — Jeanne Leclercq, âgée de 90 ans, sans profession, rue Hocheporte, veuve de Michel Delsa. — Elisabeth Larouche, âgée de 65 ans, journalière, rue Grande-Bèche, épouse de Lambert Joiris. — Marie Barbe Gertrude Bernimolin, âgée de 42 ans, cabaretière, faubourg Ste. Marguerite, épouse de Jacques Joseph Kerpenn.

ANNONCES.

HUITRES anglaises, chez ANDRIEN fils, rue Souv. Pont.
 HUITRES anglaises, chez TART, derr. l'Hôtel de Ville.

GRAND HOTEL DES BAINS,

A CHAUDFONTAINE,
 LEJEUNE-BLONDEN, a l'honneur d'informer que l'ouverture de son Hôtel aura lieu dimanche prochain 24 avril. 314

MAGASIN DE MODES, SOIERIES ET NOUVEAUTÉS.

Mme REMONT-CLEPERS, a l'honneur d'annoncer qu'elle vient de recevoir des premiers magasins de PARIS, un choix de modes de meilleur goût. Son Magasin sera constamment assorti de Chapeaux de Paille de toute espèce, Mousseline Laine, Soieries et quantités d'articles de fantaisie pour la saison.
 Au même N°, on DEMANDE une COMMISSIONNAIRE. 307

CACHEMIRE FRANÇAIS, SCHALLS, SOIERIES, MODES ET NOUVEAUTÉS, RUE VINAVE-D'ILE, N° 606.

Mme. BEAUJEAN-BAYET a l'honneur d'annoncer son RETOUR de PARIS avec les nouveautés qui ont paru pour la saison qui va s'ouvrir: Modes, lingerie, broderies de Paris et de Nancy; articles de blonde, tels que robes, mantilles, écharpes et fichus, soieries façonnées, gros de Naples cannelés et chinés, gros de Naples écossais; mousselines de laine, indou, mousselines-cache-mire et satinées, schalls de fantaisie, schalls riches, schalls Kurdistan, schalls Mogal, écharpes-cache-mire, écharpes-gaze, colliers, ombrelles, tabliers, bas de soie, gants, cordons de ceinture, etc.

Ses magasins sont, en outre, parfaitement assortis:
 1° En cachemires français et schalls-indou;
 2° En étoffes de soies unies, telles que marcelines, gros de Naples, poutz de soie, petite et grande largeur, levantines, etc.

Ayant eu l'occasion d'acheter une forte partie de soieries beaucoup en dessous du cours, elle se trouve à même d'offrir des marcelines fortes à 2 francs l'aune, et des gros de Naples à 2 francs 35 centimes.

On trouvera chez elle en articles des Indes, foulards, schalls crêpe brodés et unis, des véritables pontjes de Chine ou soies de Chines pour robes, etc.

De plus, pendant toute la saison, un assortiment de chapeaux de paille cousue, dont les qualités et les formes ne laissent rien à désirer, et de chapeaux de paille d'Italie, aujourd'hui très-redemandés.

Elle a l'honneur d'annoncer qu'elle vient de joindre à ses articles celui des indiennes, jaconats, mousselines, etc. — Elle a mis tous ses soins dans ces achats, afin de pouvoir offrir, de belles dispositions et qualités. Ses prix ont été fixés de manière à mériter, pour les besoins en cet article, la confiance dont elle a été honorée jusqu'à présent. 293

MME. GILLON-NOSSENT,

RUE PONT-D'ILE, N° 32,

De RETOUR de PARIS, a l'honneur d'annoncer qu'elle en a rapporté tout ce qui se fait de plus nouveau pour la saison; Mousselines, Jaconats, Toiles imprimées, Soieries, Schalls, Echarpes, Fichus, Sautoirs, Étoles, Voiles en Tulle et en Gaze, Bas et Gants de Soie, Rubans pour Ceinture, Ombrelles en couleurs nouvelles, et généralement toute espèce de Nouveautés.
 Elle a aussi un très grand Assortiment de Bijoux dorés d'un genre tout à fait nouveau, et à des prix très-moderés, ainsi qu'un beau choix d'autres Nouveautés propres à être données en cadeau.

Son MAGASIN DE PARFUMERIE vient aussi d'être renouvelé complètement, avec les produits des MEILLEURES FABRIQUES DE PARIS.

DÉPÔTS.

Au même n°, se trouvent les Dépôts des articles suivants:

COLS ET GANTS DE BOVIN.

BOURLETS en balaines.

EAU DE LEBRUN pour conserver et blanchir les dents. VÉRITABLE AMANDINE de Laboussée. — Cette pâte a la propriété de blanchir et d'adoucir la peau, efface les boutons et les taches de rousseur.

SAVON D'AVELINE. — Ce Savon, très-mousseux, réunit des propriétés précieuses pour la barbe.

GELÉE BRILLANTINE, qui sert à fixer les cheveux et à leur donner un beau luisant.

VÉRITABLE EAU DE BOTOT, pour blanchir les dents.

LIQUEUR PHILODONTIQUE et poudre détersive, de Pourbaix.

PARAGUAY ROUX, qui ôte en un instant le mal de dents.

BEAU et léger COUPÉ presque neuf avec harnais à VENDRE à l'Hôtel de l'Aigle Noir, rue Féronstrée. 290

BELLE PROPRIÉTÉ

A VENDRE A LA BOVERIE.

A VENDRE une MAISON et un bonnier 6 verges de terre le tout situé à l'entrée de la Boverie, à proximité du nouveau pont, joignant à la rue, à la rivière de l'Ourte, à M. V. Gomrée et Renoz.

Cette propriété qui avait appartenu à feu Mme. Dubois, est exploitée par le sieur Colard.
 S'adresser à M^r RENZOZ, notaire à Liège, rue du Pot-d'Or. 309

A LOUER, pour le 24 juin prochain, une MAISON, située rue derrière la Madelaine, n° 142, portant l'enseigne du Corbeau.

S'adresser pour connaître les conditions à M. LÉONARD, rue Souverain Pont n° 600 142

VENTE PAR ACTIONS.

Au n° 475, rue de la Rose, à Liège, on peut se procurer des prospectus et des actions de la belle vente des établissements de Plaisance et de Conservation aux bains de WIESBADEN, avec jardins, dépendances, etc.

Ayant un dépôt d'actions de la maison Léopold Deutz, on délivrera ces actions au prix avantageux de 20 francs la pièce, et sur cinq prises ensemble, une sixième sera donnée gratis. 791

FACILITÉ DE SURENCHERIE.

D'UN 20° DU PRIX.

Jusqu'inclus le 21 avril 1836, à 5 heures de relevée.

1° Une MAISON, grange, étable, fournil, cour et dépendances avec 19 verges grandes de jardin et prairie y contigus, formant un ensemble, situé aux Bruyères, commune de Jupille, adjugé moyennant fr. 4550.

Cette maison par sa situation sur une hauteur dans un endroit très agréable et de plus sanitaire, jouit des points de vue les plus beaux et pourrait fort bien convenir pour une maison de campagne, n'étant d'ailleurs éloignée de la grande route de Jupille, que d'une distance de dix minutes.

2° Une pièce de terre de 2 verges grandes 10 petites, située au même endroit, adjugée au prix de fr. 410

3° Et une idem d'une verge grande 10 petites, située encore au même endroit, au prix de fr. 270,

Il y a toute sécurité pour acquérir et des facilités pour le paiement.

S'adresser au notaire LAMBINON, en son étude, place derrière l'Hôtel-de-Ville n° 1002 à Liège, pour connaître les conditions de la vente. 289

A VENDRE

UNE BELLE

PRESSE A LITHOGRAPHIER,

AVEC SES ACCESSOIRES

ET

PLUSIEURS BELLES PIERRES,

RUE BASSE SAUVENIÈRE N° 840.

AVIS.

Il sera procédé le 30 avril courant, au ministère de la guerre à Bruxelles, à L'ADJUDICATION de la fourniture du CHAUFFAGE et de L'ECLAIRAGE aux corps de garde, à partir du 1^{er} juillet prochain jusques et y inclus le 30 juin 1837.

Le cahier des charges et conditions auxquelles cette adjudication aura lieu est déposé au bureau militaire de l'administration provinciale où il pourra en être pris communication.

A Liège, le 13 avril 1836.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIÈGE.

FAILLITE DE JEAN-THÉODORE PINET.

Par jugement du 14 avril 1831, enregistré le 16, le tribunal a fixé un nouveau délai de huitaine pendant lequel trois créanciers mis en demeure, seront tenus de faire vérifier leurs créances; ce délai prendra cours à dater de la notification du présent jugement dans la forme prescrite par l'art. 512 du code de commerce.

Par extrait: S. RENWART, greffier. 308

AVIS DE LA RÉGENCE. — Le sieur D. Genin, demeurant rue devant Ste. Croix, n° 685, demande l'autorisation d'établir une briquetterie temporaire sur un terrain situé rue Vieille Voie de Tongres.

On peut former opposition dans le délai de quinze jours en s'adressant par écrit à la régence.

Liège, le 15 avril 1836.

Les bourgmestre et échevins, vu la demande des sieurs Malherbe, P. Postulat, F. Chaudoir, N. J. Doréye, Hubert de Culot, Jean et Etienne Goffette, T. Beaujean, J. J. Grégoire, et de la dame de Boniver, née Saroléa, tendante à obtenir la suppression de la rue dite d'Enfer longeant leurs propriétés situées sur Avroï, et l'aliénation en leur faveur du sol de cette rue, moyennant un prix à convenir, Vu les lois sur la matière;

Arrêtent: La demande ci-dessus analysée sera publiée par la voie des journaux et affichée sous le perron de l'Hôtel de ville. — Les personnes qui auraient des observations à faire sont invitées à les remettre par écrit au secrétariat de la régence dans le délai de quinze jours.

A l'Hôtel-de-ville, le 15 avril 1836.

Le président du collège, Louis JAMME.

Par le collège, le secrétaire DEMANY.

BOURSES.

PARIS, LE 16 AVRIL;

FONDS PUBLICS.	JOUR précédent.	Cours du jour.
Cinq pour cent, comptant.	107 90	107 95
" " fin courant.	0 0 00	000 00
Trois pour cent, comptant.	81 80	81 90
" " fin courant.	00 00	00 00
Naples. Cert. Falc., comp.	00 00	102 00
" " fin courant.	102 10	000 00
Esp. Dte. ac. 5 % J. 4 ^{er} nov. comp.	00 00	47 1/8
" " fin cour.	46 1/2	00 00
" Dte. diff. sans int. compt.	00 00	00 00
" Dte. pass. sans int. compt.	14 1/4	14 1/2
" Emp. des cort. J. de mai 1834.	00 00	00 00
" " fin cour.	00 00	00 00
" Empr. royal. J. de juill. 1834.	34 00	00 00
" " fin cour.	00 00	00 00
" Rente 3 p. c. J. d'avril 1834.	00 00	00 00
" " fin cour.	00 00	00 00
" Rente perp. J. de juill. 1834.	00 00	00 00
" " fin cour.	00 00	00 00
Coupons cortès.	00 00	00 00
Rome. Rs. 5 p. c. compt.	104 3/4	104 3/4
" " fin courant.	000 00	000 00
Belgique. Empr. 1831, compt.	103 00	103 00
" " fin cour.	000 00	000 00
Banque de Belgique.	116 00	116 1/2

LONDRES, LE 16 AVRIL.

3 % consolidés	91 5/8	Escompte.	00 00
Bel. em. 1832 C. D.	000 00	Différées.	00 00
Holl. Dette active.	00 00	Passives.	00 00
Id. 5 p. c.	00 00	Russie.	000 00
Portugais, 5 p. c.	84 3/8	Brsil. Emp. 1834.	00 00
Id. 3 p. c.	54 5/8	Mexicains, 5 p. c.	00 00
Espagne. Cortès.	48 5/8	Colomb.	00 10

AMSTERDAM, LE 16 AVRIL.

Dette active.	57 1/4	Rente française.	00 00
" différée.	0 00/00	Métalliques.	100 1/2
Billet de chance.	25 5/16	Russie, H. et C°.	104 5/8
Syndic. d'amort.	98 3/8	Esp. rente perp.	00 00
" 3 1/2.	83 1/16	Naples falc.	00 00
Soc de comm.	143 1/4	Brsiliens.	00 00

ANVERS, LE 18 AVRIL.

CHANGES.

	COURTS JOURS.	DEUX MOIS.	TROIS MOIS.
Amsterdam.	3/4 % p.		
Rotterdam.	3/4 % p.		
Paris p ^r fr. 100	118	fl. 3/4	A 1 % k.
Londres p ^r Estr.	12 08 3/4	fl. 12	0 0/0
Ham. p ^r 40 HB.	35 1/8	P 34 7/8	A 34 13/16 P
Bruxelles.	114 % p.		
Gand.	114 % p.		

FONDS PUBLICS.

FONDS.	INT.	COURS.	FONDS.	INT.	COURS.
VILLE		fl. 500			1460 0
D'ANVERS.		BRÉSIL.	5		86 0 0
Dette activ. 5	105 0/0	A. E. à L. 1824			
" différ.	44	P. ESPAGNE.	5		
BELGIQUE.		B. Guebli.	5		
Emp. 48 m. 5	102 0/0	P. R. P. à Am	5		47 3/8 7/8 P
A. B. 1835.		Emp. 1834			
Act. de la B.		Dette diff.			
HOLLANDE. 2 1/2		Cortès à P.			
Dette act. 4 1/2		" à L.			
Rte. remb. 2 1/2	97 3/4	P. dito Coup.			
AUTRICHE.		NAPLES.			
Métalliq. 5	103 3/8	A. Cert. Falc.	5		94 1/2 A
Lots fl. 100.	75 1/2	A. ÉTAT-ROM.			
" fl. 250.	256	levée 1832.	5		102 1/4
" fl. 500.	429	à An. 1834.	5		101 0/0 A
POLOGNE.					
Lots fl. 300.	116 1/2	P.			

Notre bourse a été très-ferme aujourd'hui. — Ardoin ouvert 47 1/4 3/8 1/2 5/8 3/4 et reste cours à ce prix.
 Ea dette passive ni ancienne différée on n'a rien fait.
 Petite rue de la Bourse, 2 1/2 heures.
 Point de variation.

BRUXELLES, LE 18 AVRIL.

Emp. R., fin cour.	101 7/8	P. Synd. d'amort.	00
" pr. à 1 mois	000 00	D. Lost. r. av. cour.	97 1/2 P
Dette active.	55 0/0	A. " inscrip.	103 1/2 P
Empr. de 1832.	98 3/8	Métalliques.	95 0/0 A
Act. Société Gén.	795 0/0	Naples.	102 0/0 A
So. de Com. de cvp	129 0/0	P. Rome.	87
Ban. de Belgique	115 3/4	P. Brési. Rotsch.	47 5/8 A
So. du c. de S.-O	105 0/0	P. Emp. Ard. 1835.	00 0/0
S. Hauts-Four.	116 1/2	A. Emp. Guebli.	00 0/0
Wasme-Hornu.	95 0/0	P. à Am.	00 0/0
Banq. fonc.	96 1/2	P. Fin cour.	16 3/4 P
S. du Cha. Flenu.	108 0/0	D. différée.	22 1/2
Soclessin.	101 0/0	A. Id. 1835.	00 0/0
Société nationale.	117 3/4	P. Cortès à Paris.	10 0/0
Gal.-Rus. ad. Br.	00 0/0	" à Londres.	10 0/0
Levant de Flenu.	000 0/0	P. Coup. Cortès.	10 0/0
Charb. d'Ougrée.	000 0/0	A. CHANGES.	
Sars-Longclamps	000 0/0	A. Amsterdam.	00 p-
Fourn. des Venues	000 0/0	P. Londres ct.	0 0/0
St.-Léonard.	400 1/4	P. " 2 mois.	0 0/0
Dette active. Hol.	56 0/0	A. Paris.	

VIENNE, LE 9 AVRIL.

Métalliques, 104 1/4. — Actions de la banque, 1375 0/0.

MARCHÉ.

Liège, le 18 mars. — Froment, Phectolitre, 15 49.
 Seigle, 9 62.

H. LIENAC, Imp. du Jour. rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège